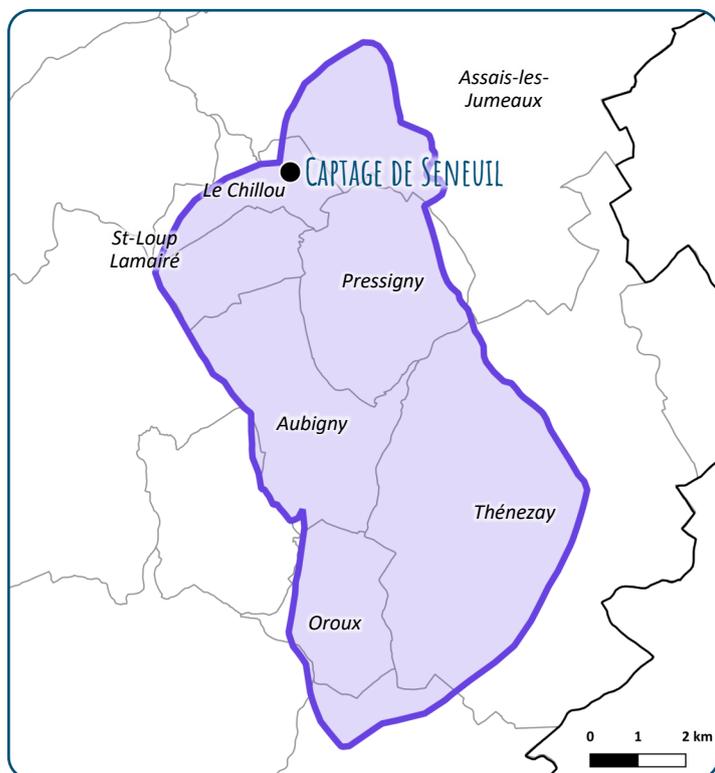


### ► LE PROGRAMME RE-SOURCES RÉGIONAL ET LE CONTRAT TERRITORIAL 2023-2025

Le programme Re-Sources concerne l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec un enjeu fondamental : assurer durablement la production d'eau potable pour les habitants de la Région. Ce programme vise ainsi la reconquête de la ressource pour une eau naturellement potable et des changements de pratiques durables impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. La mise en place de cette démarche est centrée sur les captages stratégiques classés prioritaires.

La source de Seneuil fait partie de ces ressources stratégiques, le Syndicat d'Eau du Val du Thouet (SEVT) anime, sur ce territoire, le programme « Re-Sources », via un contrat territorial actuellement défini pour la période 2023-2025.

### ► L'AIRE D'ALIMENTATION DU CAPTAGE DE SENEUIL



### ► LE FONCTIONNEMENT HYDROGÉOLOGIQUE

La source de Seneuil est liée à la nappe des calcaires fissurés du Dogger (période du Jurassique). Les calcaires de Seneuil comportent plusieurs **gouffres** qui favorisent la mise en contact direct des eaux superficielles pouvant être chargées en pollutions, avec la nappe sans que les sols fassent effet de filtre.

Ce paysage souterrain de gouffres et fissures, **appelé karst**, accentue la vulnérabilité de la nappe vis-à-vis des pollutions agricoles, domestiques, industrielles ou naturelles.

Les enjeux de qualité à l'échelle de l'Aire d'Alimentation du Captage de Seneuil sont liés aux **nitrate**s, **pesticides** et **turbidité** (= aspect trouble de l'eau).

En complément des **actions agricoles** menées sur le territoire en faveur de pratiques limitant l'utilisation d'azote et de pesticides, ce secteur fortement vulnérable fait l'objet d'actions particulières, notamment foncières dans le cas des gouffres.

 Superficie du territoire : 6 900 ha

 Surface Agricole Utile : 5 200 ha

 118 exploitations concernées

 Polyculture-élevage et grandes cultures

 Collectivité porteuse du Contrat territorial : SEVT

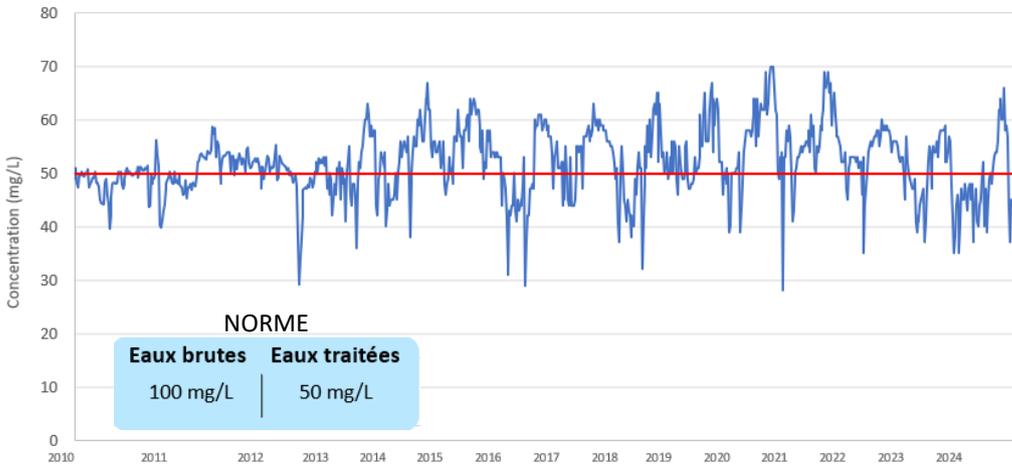
 Ressource : nappe des Calcaires du Dogger

 Quantité d'eau prélevée : entre 550 000 et 900 000 m<sup>3</sup>/an

 Alimentation de 29 communes : 36 057 habitants (2023)

# QUALITÉ DES EAUX BRUTES DU CAPTAGE DE SENEUIL

## ÉVOLUTION DES CONCENTRATIONS EN NITRATES DEPUIS 2010

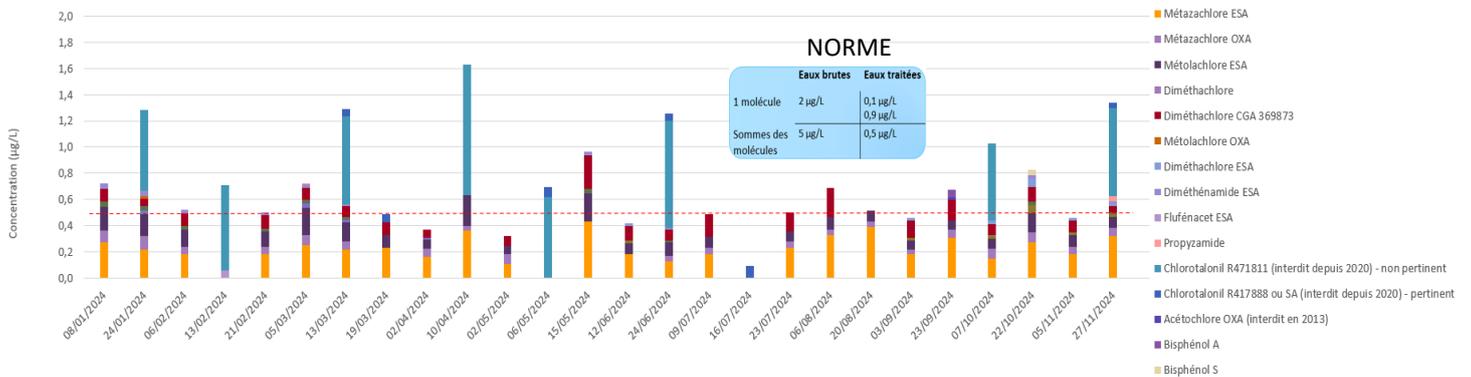


En 2024, 65% des analyses réalisées présente une concentration inférieure à la valeur limite de distribution de 50 mg/L, soit un dépassement de la valeur limite un tiers de l'année.

Une situation qui nécessite une **dilution de la ressource avec l'eau traitée provenant du barrage du Cébron**, permettant de diminuer la concentration en nitrates.

Environ 60% du flux de nitrates transite de juin à octobre, d'où l'importance d'assurer une couverture des sols optimale afin de limiter les fuites d'azote vers la nappe.

## SUIVI DES CONCENTRATIONS EN MOLÉCULES PHYTOSANITAIRES EN 2024



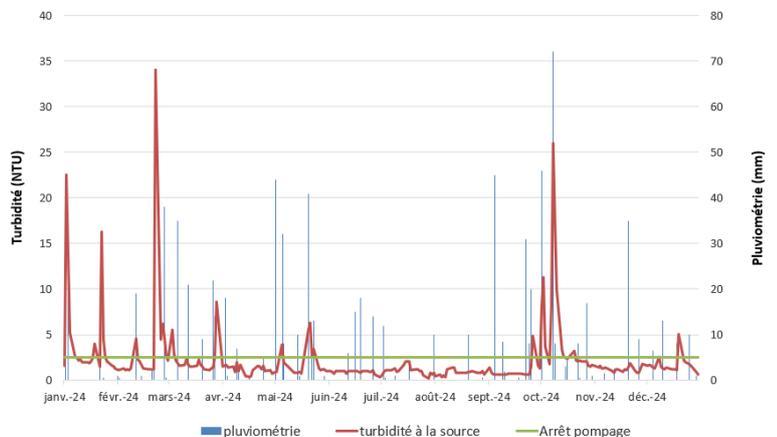
**Les détections de molécules phytosanitaires sont récurrentes sur l'eau brute du forage des sources de Seneuil.** En 2024, 26 analyses ont été réalisées, révélant la présence de 22 molécules détectées au moins une fois (contre 12 en 2023). En cas de présence de molécules de pesticides en excès, l'eau de Seneuil est mélangée avec l'eau traitée du barrage du Cébron, afin d'assurer la distribution d'une eau potable de qualité conforme à la norme.

La majorité des détections de molécules concerne des herbicides de colza, maïs ou tournesol ou leurs métabolites de dégradation. Malgré l'interdiction de son utilisation, les molécules de dégradation du fongicide, nommé chlorothalonil sont détectées entre 0,05 et 1,00 µg/L, soit en dessous des seuils limite de prélèvement.

## SUIVI DE LA TURBIDITÉ ET PLUVIOMÉTRIE EN 2024

Lors d'événements pluvieux importants l'eau de la source se charge en particules fines et devient trouble. **Lorsque le seuil dépasse 2,5 : le prélèvement à la source est arrêté, l'eau distribuée est l'eau traitée provenant du barrage du Cébron à 100 %.** En 2024, des pics de turbidité aux alentours de 35 et 26 ont été mesurés en février et octobre respectivement suites aux fortes précipitations (150 mm et 116 mm cumulé respectivement en janvier/février et octobre 2024).

**En 2024**, la station de Seneuil a enregistré **897 mm** de précipitations pour une moyenne annuelle de l'ordre de 650 mm.



Pour toute information, contactez-nous :

Le Programme Re-Resources est financé par :



Service Environnement  
05 49 66 01 06  
[charlotte.jouot@sevt79.fr](mailto:charlotte.jouot@sevt79.fr)



RÉGION  
Nouvelle-Aquitaine

